

Compte-rendu du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du MARDI 06 OCTOBRE 2015

ORDRE DU JOUR :

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION
- 3) BILAN DE RENTRÉE
- 4) PLAN D' ACTIONS 2015/2016
- 5) PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2016/2017 – STRUCTURES ET EMPLOIS
- 6) QUESTIONS DIVERSES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT À FAIRE PARVENIR AU SECRÉTARIAT DU PROVISEUR AVANT LE 02/10/2015 À 12H00.

PRÉSENTS :

Administration : M. Peyroles, M. Exelmans, Mme Reynaud, M. Salama, M. Houdoin, M. Jublot

Personnels : M. El Khalki, M. Gagnaire, M. Mastalski, M. Messin, Mme Pichard, M. Ritter

Parents d'élèves : M. Brancourt, Mme Galan, Mme Gardies, Mme Simon-Oikawa

Invités : Mme Davenet--Inuzuka, Mme Magne, M. Bruno VALERY CDAEFE

EXCUSÉS : M. Pothier, M. Delmas, M. Consigny

ABSENTS :

QUORUM : 14 /16 (arrivée de M. Messin à 18h15)

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Patricia REYNAUD et secrétaire adjoint M. Mastalski

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VOTE adoption de l'ordre du jour : **Pour :** 14 / **Contre :** 0 / **Abstention :** 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.

2) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (A0)

Le représentant des personnels souhaite que soit apportée la modification suivante :

- Remplacement de l'appellation "représentant des personnels locaux" par "représentant des personnels ATOSS"

- Il signale que la procédure citée par le DAF ne garantit pas au Lycée le recrutement d'un personnel apte à travailler. Il cite l'exemple d'un enseignant dont le recrutement s'est effectué malgré sa radiation de l'Education Nationale française. Afin que le lycée se protège contre ce genre de situation, le représentant des personnels ATOS propose que soit demandée une déclaration sur l'honneur (attestant la capacité à travailler) pour chaque recrutement de façon à placer l'employé face à ses responsabilités en cas de déclaration mensongère.

VOTE adoption du PV de la dernière réunion : Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

3) BILAN DE RENTRÉE.

A. BILAN 2014

RÉSULTATS AUX EXAMENS JUIN 2015

(A1).

session 2015

résultats du baccalauréat, centre de Tokyo

Candidats LFIT								Autres candidats							
série	candidats présentés	PASSABLE	mention AB	mention B	mention TB	total admis	refusés	candidats présentés	PASSABLE	mention AB	mention B	mention TB	total admis	refusés	
S	10	1	4	2	3	10	0								
S OIB	2		1	1		2	0								
section euro	6		1	2	3	6	0								
ES	6	3	1	2		6	0	1		1					
ES OIB	5	1	2	2		5	0								
section euro	7	0	1	2	4	7	0								
L	1	1				1	0	2	1	1					
L OIB	1	1				1	0								
section euro	4		1		3	4	0								
TOTAL	42	7	11	11	13	42	0	3	1	2	0	0	0	0	
%		16,7%	26,2%	26,2%	31,0%	100,0%	0,0%								

centre d'examens de Tokyo: admis:45 /45 = 100 %
LFIT: admis: 42/42 = 100 % avec 83 % de mentions

résultats du DNB au LFIT

candidats présentés	reçus	passable	ASSEZ BIEN	BIEN	TRES BIEN
58	57	6	9	20	22
	98,3%	10,5%	15,8%	35,1%	38,6%

admis = 98% 89,5 % de mentions AB, B et TB

ORIENTATION POST BAC PROMOTION 2015 (A2)



France = 58,5% (24 élèves)

Japon = 9,8% (4 élèves)

Etranger = 31,7% (13 élèves)



Universités = 37,5% (9 élèves)

Prépas = 12,5% (3 élèves)

Ecoles spécialisées et grandes écoles postbac = 41,7% (10 élèves)

STS-IUT = 8,3% (2 élèves)

B. RENTRÉE 2015

La rentrée 2015 a été très agréable, autant pour les personnels que les parents et les élèves.

Deux jours de prérentrée pour les professeurs avec un travail inter-degré sur les priorités à donner cette année au Projet d'Établissement : priorisation de la langue (française) et de l'intégration (scolaire et culturelle). Ces orientations correspondent parfaitement à la réalité d'une école française internationale, intégrante et intégrée à son contexte et ses missions.

L'année scolaire 2015/2016 sera celle de la mise en œuvre :

- des nouveaux programmes à l'école maternelle,
- de l'Enseignement moral et civique
- de l'EIST (Enseignement intégré des sciences et de la technologie) en 6ème,
- de l'ISN (Informatique et sciences du numérique) en Tale,

Au niveau international nous devons sensibiliser la communauté scolaire aux enjeux de la *COP 21*, et participer à l'*Année du sport de l'école à l'université*.

Cette année sera aussi celle de la préparation collective pour la mise en œuvre :

- des nouveaux cycles et programmes 2016,
- du nouveau Socle de connaissances, de compétences et de culture

Tous ces points orientent donc bien naturellement

- Le Plan Régional de Formation 2015
- Le Plan Actions 2015
- la préparation de rentrée 2016 et la carte des postes.

EFFECTIFS AU 03/09/2015 (A3)

Niveaux	Effectifs actuels (03/09/2015)	Divisions 2015	Départs	Arrivées	Effectifs prévus 4 novembre 2015
			autour des vacances de Toussaint		
MATERNELLE					
PS	58	2,5	0	0	58
MS	71	3	0	1	72
GS	99	3,5	0	2	101
S-Total	228	9	0	3	231
PRIMAIRE					
CP	100	4	0	0	100
CE1	102	4	0	1	103
CE2	99	4	0	1	100
CM1	77	3	1	1	77
CM2	80	3	0	1	81
S-Total	458	18	1	4	461
1er degré	686	27	1	7	692
COLLEGE					
6e	63	3	0	0	63
5e	78	3	0	1	79
4e	74	3	1	1	74
3e	74	3	0	1	75
S-Total	289	12	1	3	291
LYCEE					
2nde	56	2	0	1	57
1ère	49	2	2	2	49
Tml	63	3	0	1	64
S-Total	168	7	2	4	170
2nd degré	457	19	3	7	461
GRAND TOTAL	1143	46	4	14	1153

Cette rentrée est marquée par l'arrivée de 80 élèves supplémentaires au primaire et 20 au secondaire.

Pour la première année une liste d'attente a été établie ; les familles sur liste d'attente ont été orientées vers l'école des Sakura.

PERSONNELS 2015 : NOUVEAUX PERSONNELS (A4)

M.	Philippe	EXELMANS	Proviseur
primaire			
Mme	Marielle	AWAD	PE temps complet
Mme	Laurence	CABANE	PE temps complet
M.	Stéphane	CHAMMAH	PE temps complet
Mme	Aurélië	COLLEAUX	PE temps complet
Mme	Stéphanie	DUCORNEZ	PE temps complet (résident)
Mme	Nadine	FROMENT	PE temps complet
Mme	Laure	PERCE DU SERT	PE mi-temps
Mme	Marion	BOUSCARLÉ	documentaliste
M.	Amjid	ALAM	professeur d'anglais
Mme	Edna	CHUPIN	professeur d'anglais
Mme	Isabelle	DERRIENNIC	professeur d'anglais
Mme	Kakuko	NAGAI	ATSEM
M.	Olivier	BERGER	surveillant de cantine
Mme	Laurie	GRAS	surveillante de cantine
M.	Jonathan	ROSSAZZA	surveillante de cantine
Mme	Jade	SALLARD	surveillante de cantine
secondaire			
Mme	Héloïse	DESMURS	professeur de lettres
M.	Clément	FOSSET	professeur de technologie et de sciences physiques
M.	François	MELLIN	professeur de SVT
M.	Olivier	RIDLEY	professeur d'anglais
M.	Benjamin	GUILBERT	assistant d'éducation
changement de situation			
Mme	Eva	GAYER	résident
M.	Grégory	GERVILLE-REACHE	résident
Mme	Sandra	LARRIBE	résident
M.	Xavier	DALOT	assistant d'éducation
Mme	Yuka	TAUVERON	assistant d'éducation (après remplacement de congé maternité)

22 nouveaux personnels et 5 changements de statut ou de fonction.

PRF 2015/2016 ET FORMATION INTERNE (A5)

Les personnels ont été inscrits par la Commission Formation sur 23 stages (4 Primaire, 7 Secondaire, 14 Inter-degré). L'importance des réformes à venir pour le collège explique cette répartition.

Enseignants du 1er degré	Lieu	Date de début	Nb de jours	Stagiaire proposé	Suppléant
Mise en place du socle commun des compétences - les mathématiques à l'école Construire les concepts de grandeur et mesure - Cycle 2	HCMV	9 -11 dec	3	G Gerville	M Akahori
Le langage en maternelle et au CP, gestion de l'hétérogénéité Accueillir tous les enfants à la maternelle dans un contexte plurilingue	Hanoi	18-20 nov	3	M Awad	C Marcel-Huet
Découverte du monde à l'école en lien avec le lire, dire, écrire - Les pratiques innovantes en maternelle	Singapour	27-29 jan	3	C Dovillers	N Froment
Expression orale et écrite à l'école - Entrer dans l'écrit au cycle 2	Singapour	13-15 jan	3	G Gür	M Akahori
stages régionaux enseignants des deux degrés	Lieu	Début	Nb de jours	Stagiaire proposé	Suppléant
Pratiques pédagogiques en EPS de l'école au lycée - Pratiquer l'EPS à l'école	Hong-Kong	23-25 nov	3	J Nadon	C Kawasumi
Enseignement de la technologie école / collège - activités pédagogiques	Shanghai	14-16 mars	3	I Vesco	
Prendre en charge les enfants non francophones - Accueillir des élèves non francophones dans nos établissements	Phnom Penh	2-4 déc	3	S Ducornez S Larribe D Roszak	
Mise en place du socle commun des compétences - la continuité pédagogique Construire un parcours de réussite, cerner la difficulté et agir	Kuala Lumpur	23-25 nov	3	M Garrigues	S Larribe
Histoire des arts et pratiques artistiques - Les langages artistiques pour penser et communiquer: construire le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève	Bangkok	30 nov-2 déc	3	S Leroux F Ruiz	JF Brun

Former des enseignants débutants	Hong-Kong	4-6 nov	3	A Alam O Ridley	E Chupin
Pratiques différenciées et gestion de l'hétérogénéité à l'école. Des outils numériques pour apprendre la différenciation au service des parcours personnalisés	FORMATION INTERNE		3	C Cousyn I Derriennic H Desmurs C Fosset M Garrigues M Hermoso I Vesco	
Mise en place du socle commun - Histoire-géographie école, collège et lycée Situation-problème au cycle 3 et tâche complexe au collège en Histoire-Géographie	Bangkok	2-4 nov	3	G Mastalski S Chammah	
La formation continue des personnels "Vie scolaire", pilotage institutionnel et échanges de pratique Implication et responsabilisation des élèves, accompagnement de la difficulté pour agir sur le climat scolaire	Manille	9-11 déc	3	G Jublot	
Pratiques d'enseignement, l'école du socle et l'éducation civique - Pour une promotion des valeurs citoyennes à l'école	Bali	14-16 mars	3	JS Bukowiecki E Pichard	
Réussir la continuité pédagogique - Le cycle 3 dans la Loi de Refondation de l'école	Pékin	12-13 oct	2	M Jaffrès M Hermoso	
Les sciences expérimentales et l'Education au Développement durable en interdegrés Mettre en œuvre un projet « Développement durable » dans le cadre de la réforme et des EPI.	Séoul	13-15 jan	3	A Monnier C Kawasumi	

Enseignants du 2ème degré	Lieu	Début	Nb de jours	Stagiaire proposé	Suppléant
Préparation à la philosophie en seconde et en première, philosophie en terminale Méthodologie et Evaluation de l'explication de texte en philosophie	Mission EEMCP2			P Ritter	
La mise en place des nouveaux programmes en EPS - Nouveau programme de collège EPS	Phnom Penh	14-16 déc	3	S Bach	
Mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires. Sciences et technologie.	Tokyo	27-29 jan	3	C Cousyn C Fosset O Giraud J Helmingier S Lesauvage	
Mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires. Lettres, Histoire Géographie, EMC. Réforme Collège 2016	Vientiane	1-3 fév	3	H Desmurs JK Messin	JS Bukowiecki
Accompagnement aux programmes des Sections internationales, sections européennes et SELO Enseigner en SE, SI en anglais, chinois	Shanghai	18-20 nov	3	P Mey	
Activités pédagogiques et Tableau interactif - La classe inversée	FORMATION INTERNE		3	N Chica O Giraud A Monnier	
Compétences orales dans toutes les matières - Les pratiques de l'oral au lycée	Vientiane	4-6 nov	3	J Bergez	
Regroupement des EEMCP2	Pékin	7-9 déc	3	F Descamps T Larribe	

stages régionaux autres publics	Lieu	Début	Nb de jours	Stagiaire proposé	Suppléant
Perfectionnement et échanges de pratiques des DAF: Les outils d'analyse financière et de contrôle dans les établissements Zone Asie-Pacifique et POMOPI	Manille	23-25 nov	3	R Salama	
Accompagnement des personnels de direction: réformes au collège et au lycée - Mise en œuvre et pilotage de la réforme du Collège 2016	Bangkok	10-mars	1	P Exelmans P Reynaud	
Gestion et suivi des activités culturelles et sportives	Hanoi	14-16 mars	3	PH Hantson	
Sécurité des établissements. Harmonisation des pratiques et dispositifs	Jakarta	14-16 mars	3	X Jorge	
Echanges de pratiques et enjeux des services de santé - Mise en place de projets d'éducation à la santé	Manille	18-20 mai	3	M Kosono	L Oshida
Séminaire d'échanges et d'informations : PRIO - Informer et accompagner les élèves et les familles	Bangkok	14-16 déc	3	P Ritter	
Regroupement des directeurs d'école	Pékin	14-16 oct	3	J Houdoin	
Séminaire FC : Séminaire des directeurs d'écoles et des Chefs d'établissements, élaboration des PRF	Bangkok	9-11 mars	3	P Exelmans J Houdoin	

M. Salama rappelle que le coût moyen par stagiaire est fixé par la mutualisation ; ce qui est intéressant pour le lycée car cela permet de faire partir plus d'enseignants en formation.

M. Salama rappelle également qu'un certain nombre de formations internes sont proposées : premier secours, sécurité incendie, apprentissage des langues étrangères (français, japonais et anglais).

Les personnels peuvent également bénéficier d'un soutien financier sur des formations particulières.

STAGE ÉTABLISSEMENT ET FORMATION EEMCP2

Le LFIT accueillera un stage PRF au mois de janvier 2016 (27 au 29) sur la mise en place des EPI en sciences et technologie.

M. Beigbeder, EEMCP2 de philosophie, viendra également faire une animation pédagogique au mois de janvier (21 et 22) sur le thème de l'évaluation en philosophie.

Enfin M. Larribe et M. Descamps, EEMCP2 en Sciences Eco et mathématiques, effectueront des animations pédagogiques dans des établissements de la zone.

Ils peuvent également proposer des formations à la demande des personnels de l'établissement. Ces formations peuvent être des formations interdégradés.

Les représentants des parents se demandent si ces formations du PRF ne sont offertes qu'aux personnels titulaires de l'Éducation Nationale.

Réponse : ces formations sont offertes à l'ensemble des personnels, titulaires et non titulaires, toutes catégories.

Question des représentants parents : les animations pédagogiques des EEMCP2 se font-elles sur leurs heures de cours ?

Réponse : les EEMCP2 bénéficient d'une décharge pour assurer leur mission ; de plus leur emploi du temps est fait de telle sorte qu'ils sont libérés une journée sur la semaine. Les cours annulés en raison de ces formations sont rattrapés.

Les représentants des parents rappellent que les parents sont très attentifs aux absences des professeurs et regrettent d'être informés tardivement.

Réponse de M. Jublot : les parents sont informés des absences programmées avec un délai d'une semaine. Elles sont désormais saisies sur Pronote avec les remplacements et les changements éventuels d'emploi du temps.

Le proviseur demande aux représentants des parents d'élèves de bien relayer le message auprès des familles que dans la mesure du possible tous les cours sont remplacés ; parfois certains le sont par anticipation.

Désormais les absences de professeurs liées aux formations, donc connues à l'avance, seront portées sur l'agenda partagé du site Web de l'établissement.

CONSEIL PÉDAGOGIQUE 2015 (A6)

Le Conseil Pédagogique doit comporter un Professeur Principal de chaque niveau et toutes les matières doivent être représentées. Il se réunit au moins 3 fois dans l'année.

Direction
M. Philippe EXELMANS, proviseur
Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint
M. Guillaume JUBLOT, CPE

PROFESSEUR	PP NIVEAU	SECTION	FONCTION	DISCIPLINE
M. Asakura		OIB		Japonais
Mme Bach				EPS
M. Descamps	Tale		EEMCP2	
Mme Desmurs	6ème			Français
M. Fosset				Technologie
Mme Garrigues	3ème			
M. Guillas	1ère			Sciences physiques
M. Larribe	2nde		EEMCP2	SES
M. Leroux				Arts
Mme Matsui			Documentaliste	Documentation
M. Mellin	4ème			SVT
M. Messin		Euro		Histoire-Géographie
M. Mey				Anglais
Mme Nobileau				Mathématiques
M. Perez				Arts
M. Ritter	Tale		PRIO	Philosophie
M. Séguéla	5ème	OIB		

+ invités en cas de nécessité des thématiques abordées

3) PLAN D' ACTIONS 2015/2016 ET VOYAGES (A7)

Présentation du tableau des actions pédagogiques 2015 pour l'établissement.

Projets de sortie pédagogique avec nuitée(s) - Classes du secondaire :

- Ski - 10 au 12 février 2016 - Classes de 2nde
- Hiroshima - 19 et 20 Avril 2016 - Classes de 1ère
- **Singapour**, American School - 11 au 19 mars 2016 - Groupe de 1ère Euro (proposition de la Middle School de faire un échange avec des élèves du collège : anglais projet / euro)
- **Shanghai** - 1ère Coupe d'Asie de Basket - Garçons / filles - 13ans à 15ans - 27 au 31 janvier 2016
- **Bangkok** - Coupe d'Asie de football - Garçons -U18 - Mi mars 2016

Projets de sortie pédagogique avec nuitée(s) - Classes du primaire:

- **Casablanca** - Tournoi de Rugby du Trèfle - CM1-CM2-6e - du 16 au 20 mai 2016
- Hakone - CE1A - mai
- Nagano - CE1C - mai
- Myoko Mura - CE2D - du 14 au 16 mars 2016

Les sorties pédagogiques avec nuitée(s) ne peuvent se réaliser en raison du plafond de 70.000 yens inscrit dans la charte. La Direction propose de monter ce plafond à 100.000 yens, sachant que les familles peuvent compter sur la caisse de solidarité en fonction de leurs difficultés financières.

M. Salama : l'année dernière 180 élèves sont partis en SPAN et seulement 6 ont sollicité une aide qu'ils ont obtenue, et pas tous sur des SPAN à l'étranger.

Pour les SPAN à l'étranger, le billet d'avion est bien souvent le seul coût pour les familles.

L'établissement cherche pour chaque projet des sponsors, des aides. Il travaille pour faire baisser les coûts. Le FSE a aussi aidé des familles en faisant un don à la caisse de solidarité. Le plafond de 100 000 yens est la condition pour que les SPAN à l'étranger puissent s'envisager et le Lycée sait qu'il y a une forte attente des parents quant à ces sorties.

Le proviseur s'engage à tout mettre en œuvre pour qu'aucun élève ne soit exclu de sortie pédagogique pour des raisons financières. Si un seul élève ne pouvait partir pour raisons financières alors la sortie serait annulée.

Les représentants des parents regrettent que ces "voyages" ne concernent toujours qu'une partie des élèves et qu'un élève puisse faire toute sa scolarité au lycée sans faire de voyage scolaire.

Réponse du proviseur : au primaire comme au secondaire des niveaux complets partent.

M. Salama rappelle que la caisse de solidarité est alimentée par des dons uniquement. L'an dernier le FSE a fait un don important sur les sommes collectées lors du Matsuri de Kita-ku ou sur la fête du lycée. Elle sert à aider globalement à l'organisation de voyages ou bien à aider individuellement des familles.

Les représentants regrettent que ces voyages à caractère sportif aient lieu dans des zones éloignées alors que des compétitions peuvent avoir lieu au Japon.

Le proviseur rappelle que de très nombreuses compétitions ont lieu avec des équipes japonaises au Japon tous les week-ends.

Les représentants des parents demandent à ce que l'engagement du proviseur à tout mettre en œuvre pour qu'aucun élève soit empêché de partir pour des raisons financières, soit porté sur la charte des voyage.

Le proviseur répond que son engagement est suffisant.

VOTE passage du plafond SPAN à 100.000 yens : Pour : 11 / Contre : 3 / Abstention : 1

VOTE adoption des SPAN 2015/2016 : Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

Autre projet important, l'édition d'un livre pour le demi-siècle du LFIT avec un anniversaire fêté le SAMEDI 13 MAI 2017.

La rédaction de cet ouvrage sera confiée à un comité de rédaction réunissant des élèves du LFIT (premières Littéraire), l'équipe de direction, l'ALFIT, des personnels du LFIT (primaire et secondaire, documentaliste), des personnels administratifs, des personnels de l'ambassade de France au Japon/Institut français, des anciens personnels du LFIT à la retraite, des chefs d'entreprise membres de la CCIFJ, des journalistes (Petit journal/France Japon Éco).

Ce comité se réunira mensuellement à compter du mois de novembre 2015.

Un message sera envoyé à la communauté scolaire au sens très large :

“Le LFIT qui prépare actuellement le livre sur les 50 ans de notre établissement (à paraître en mai 2017) est à la recherche de témoignages, d'anecdotes, de photographies et de toute documentation concernant le lycée français international de Tokyo jusque dans les années 2000 (photos d'événements, relevés de notes...).

Alors que vous soyez d'anciens élèves, professeurs, parents ou administratifs, n'hésitez pas à le contacter à l'adresse suivante:..... “

4) PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2016/2017 – STRUCTURES ET EMPLOIS (A7)

EFFECTIFS PRÉVUS AU 1ER SEPTEMBRE 2016

Niveaux	Effectifs actuels (03/09/2015)	Divisions 2015	Effectifs prévus 1er sept. 2016	Divisions 2016	
MATERNELLE					
PS	58	2,5	50	2	
MS	71	3	85	3,5	
GS	99	3,5	99	3,5	
S-Total	228	9	234	9	
PRIMAIRE					
CP	100	4	101	4	
CE1	102	4	100	4	
CE2	99	4	103	4	

CM1	77	3	101	4	création de classe
CM2	80	3	81	3	
S-Total	458	18	486	19	
1er degré	686	27	720	28	
COLLEGE					
6e	63	3	81	3	
5e	78	3	64	3	
4e	74	3	79	3	
3e	74	3	75	3	
S-Total	289	12	299	12	
LYCEE					
2nde	56	2	75	3	création de classe
1ère	49	2	57	3	création de classe
Tale	63	3	49	2	suppression de classe
S-Total	168	7	181	8	
2nd degré	457	19	480	20	
GRAND TOTAL	1143	46	1200	48	

VOTE répartition structures 2016/2017 : Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

La réflexion est déjà lancée sur l'évolution des effectifs sur les 10 ans à venir et sur la possibilité d'accueil de ces élèves.

CARTE DES POSTES 2016		
CM1	2,25 ETP	1 PE + ½ TEMPS LANGUE (9h japonais - 9h anglais) + 1 SURVEILLANT
COLLÈGE - LYCÉE	5 ETP	1 TECHNO-PHYS + 1/2 FR + 1 HG + 1/2 ANG + 21 H Pondération + HSA
INFORMATIQUE	1 ETP	1 INFO
DEMANDE DE POSTES DE RÉSIDENTS - Classement		1 ANGLAIS
		1 HG
		1 PE

Création du poste au PRIMAIRE - Élément d'explication

- Création d'une classe de CM1 pour montée de cohorte

Création des postes au SECONDAIRE - Éléments d'explication

Augmentation de la DHG due à :

- L'ouverture d'une 3e classe de seconde
- La mise en œuvre de la réforme du collège pour la rentrée 2016
 - application des nouveaux horaires
 - mise en œuvre de l'Accompagnement Personnalisé (AP) à tous les niveaux
6e : 3h hebdomadaires

5e, 4e, 3e : 2h hebdomadaires

soit un total de 48h d'accompagnement personnalisé en 2016 pour 5h en 2015.
 - ouverture de la LV2 espagnol et allemand en 5e
- Maintien de la section européenne au collège
- Réorganisation des enseignements scientifiques au collège : toutes les classes seront dédoublées pour les cours de SVT, Physique chimie et technologie. Cela améliorera les conditions de travail en TP et simplifiera les emplois du temps des élèves et professeurs.
- La montée des options : anglais projet et section orientale en classe de 3e.

VOTE carte des postes 2016/2017 : Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

Priorisation des demandes de résidentialisation (1, 2 puis 3) :

M. Mastalski rappelle que le principe qui a toujours prévalu jusque maintenant était celui de l'ancienneté dans l'établissement.

Proposition 1 de M. Mastalski : HG : 1 - Anglais : 2 - PE : 3

Provisur : Le département d'anglais compte un seul résident. Le professeur d'anglais TNR travaille à la création de L'OIB USA qui est une priorité pour l'établissement et l'AEFE. Par ailleurs il est en disponibilité dans des établissements de l'AEFE depuis plus de 7 ans.

Proposition 2 du Provisur: Anglais 1 - HG 2 - PE 3

M. El Khalki s'oppose à l'ouverture de postes de résidents.

Proposition 3 du représentant des ATOSS : Pas de création de poste de résident

M. Bruno Valéry, CDAEFE rappelle que les postes de résidents sont gérés par l'AEFE dans le cadre d'un plafond d'emploi ; aucun poste de résident ne peut être créé : si un poste s'ouvre dans un établissement c'est qu'il y a eu une suppression ailleurs.

L'ouverture d'un poste de résident est donc un acte fort qui doit répondre d'un besoin avéré face à situation pédagogique et organisationnelle spécifique. Il s'agit pour l'AEFE d'accompagner les établissements avec des effectifs en croissance et de permettre de garantir l'homologation.

Trois créations semblent difficiles à réaliser pour un établissement, mais l'Asie est au cœur de la politique d'expatriation du MAE et donc une zone prioritaire.

M. Mastalski souhaite rappeler que l'homologation d'un établissement repose sur la présence de personnels titulaires de l'Éducation Nationale et que la situation des personnels en disponibilité est parfois délicate.

VOTE priorisation des postes de résidents demandés 2016/2017 : Proposition 1 : 1 vote ; Proposition 2 : 10 votes ; Proposition 3 : 1 vote ; Abstentions : 3 votes

5) QUESTIONS DIVERSES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

➤ Questions des représentants des personnels

1. La circulaire 1817 du 15 juin 2006 relative à certaines activités de surveillance, aux activités péri-éducatives et aux classes de découverte a été envoyée aux enseignants le 29 juin 2015. Monsieur le Directeur Administratif et Financier s'appuyait sur ce texte pour expliquer le nouveau montant de rémunération des activités périscolaires. Cette circulaire prévoit également le paiement par l'AEFE d'une prime pour les enseignants encadrant des classes de découverte. Cette prime sera-t-elle versée de droit par l'agence ou devra-t-elle faire l'objet d'une ligne comptable dans le budget prévisionnel de ces classes de découverte (autrement dit, à la charge des parents)?

Circulaire pp.3 et 4 : 3-L'encadrement par des enseignants du 1^{er} degré des élèves en classes de découverte sous forme d'internat

Cette dernière (26.67€) devra faire l'objet d'une ligne budgétaire dans la sortie pédagogique avec nuitée. De toute façon cette charge incombera aux parents d'élève. Il apparaît plus logique que cette dernière apparaisse directement dans le coût du voyage.

M. Salama rappelle que cette charge est imputable aux familles ; elle doit être intégrée au coût du voyage.

M. Gagnaire demande si cette prime peut être attribuée aux personnels locaux et si une rétroactivité est envisageable pour les classes de découverte de l'année dernière.

Réponse de M. Salama : Il est possible de réfléchir à cela; mais ces questions n'étant pas dans les questions diverses du CE, elles seront étudiées ultérieurement.

2. Pourrait-on avoir une visibilité sur les qualifications des intervenants ainsi que sur le taux d'encadrement par des diplômés des activités périscolaires par rapport aux textes en vigueur ?

http://www.caf.fr/sites/default/files/Guide_pratique_activites_periscolaires_qualite.pdf (pp. 24, 25 et 70)

Ces éléments ressortent de la responsabilité de l'employeur. Effectivement, nous pouvons certifier que la qualification des intervenants du périscolaire est conforme aux textes en vigueur. Le taux d'encadrement par des diplômés (Cf. CAF) ne s'impose pas au LFIT. Néanmoins, la majorité des intervenants dans le cadre du périscolaire sont des personnels qui travaillent déjà dans le cadre scolaire (Atsem, enseignants), déjà habilités donc à encadrer des élèves. Sur 45 personnels, 31 sont issus de l'établissement. Les extérieurs sont pour la plupart diplômés ou des professionnels (football, tennis, échecs, théâtre, ...). Il s'agit pour nous de trouver en fonction du contexte les personnes les plus adaptés pour permettre l'offre la plus diversifiée possible au périscolaire. Les 565 inscriptions individuelles dès le jour de l'ouverture démontrent bien la confiance et l'attrait de nos familles pour notre offre périscolaire. Le service accueille 828 enfants soit 165 enfants par jour.

3. Depuis deux ans, l'établissement propose une formation aux premiers secours aux enseignants. Cette formation est comptabilisée dans le temps de formation continue dont dispose les enseignants. Actuellement, cette formation est organisée selon deux sessions dont les dates coïncident avec des périodes de vacances du personnel enseignant (Toussaint et Golden Week). La Direction pourrait-elle organiser une des sessions en dehors des temps de vacances et des samedis, par exemple sur des mercredis après-midi ?

La formation aux premiers secours réclame deux jours consécutifs pour un groupe d'au moins 8 personnes. Il n'est pas possible de l'organiser sur le temps scolaire car cela supprimerait des heures de cours aux élèves.

4. Dans l'idée de renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion entre le primaire et le secondaire (puisque nos horaires ne nous permettent pas de se voir en salle des maîtres), serait-il possible d'ouvrir les espaces sportifs à l'usage des employés le soir et le week-end (piscine, terrains de tennis et de football) ?

Le LFIT est un établissement d'éducation et d'enseignement qui dispense des activités pédagogiques et d'éducatives pour les élèves, dans le cadre et les horaires des activités scolaires et extrascolaires organisées par le Lycée et sous la responsabilité d'un personnel. Les installations de l'établissement n'ont pas vocation à être utilisées en dehors de ce cadre, ni en dehors des horaires de travail des personnels d'accueil et de maintenance.

Dans ce cadre les personnels peuvent présenter des projets d'équipe et de cohésion qui seront étudiés au regard des contraintes d'espace, de matériel et de maintenance.

5. De la même manière que le CA fixe ses réunions pour l'année et dans la mesure où le CE prépare le CA, serait-il possible lors du premier CE de fixer le calendrier de ses réunions pour l'année scolaire ?

Les dates des CE, CSD, Conseils pédagogiques, C. École... sont inscrites depuis le début de l'année sur le calendrier de l'établissement (cf. site web). Néanmoins elles sont toujours susceptibles de modifications.

➤ Questions des représentants des parents d'élèves

1. Pourrait-on avoir des informations sur la répartition des élèves dans les différents parcours langue (primaire) et dans les différentes classes de langue au secondaire ? Les choix de langue aboutissent-ils à une répartition équilibrée des élèves dans les classes ?

En particulier, le nombre d'élèves suivant le parcours 1 ou le Japonais LV1bis semble particulièrement important. Comment la situation est-elle gérée ?

Au primaire la répartition est la suivante :

	P1	P2	P3	P4
CE2	15	39	35	11
CM1	20	18	26	13
CM2	21	20	27	12

Les cours de P2 et P3 ont été dédoublés (les élèves de bilingues sont pris à part). Tous les cours d'EMILE en japonais sont dédoublés. Au total, 10h de plus ont été affectées en japonais.

20h00 : M. Le Proviseur clôt le CE en raison de l'horaire - Règlement intérieur du CE - en indiquant que les réponses aux questions diverses suivantes seront communiquées dans le compte rendu provisoire envoyé dans quelques jours aux membres du CE.

Au secondaire les élèves sont répartis en fonction de leurs niveaux dans les différentes langues enseignées. La répartition est faite par les enseignants en début d'année sur la base des notes obtenues les années précédentes, des appréciations des enseignants et de tests écrits.

Les élèves ne sont pas répartis dans les classes en fonction de leur choix de langues ; la répartition dans les classes se fait sur d'autres critères ; les effectifs par classe doivent être équilibrés.

Concernant le japonais LV1 bis, les effectifs actuels sont les suivants

6e : 28 élèves (JLV1 bis inter : 13 élèves)

5e : 17 élèves

4e : 17 élèves

3e : 18 élèves

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir que de nombreux élèves puissent suivre ce parcours exigeant dans la langue du pays d'accueil.

Les effectifs évoluent au cours de l'année, et notamment au moment des conseils de classe, en fonction des résultats des élèves.

Nous serons bien sûr attentifs à l'évolution de l'effectif en 6e en vue de la classe de 5e.

Il faut savoir que sur l'ensemble du collège et du lycée, 72.5h sont attribuées à l'enseignement du japonais (y compris l'OIB pour la partie japonaise) réparties sur 30 groupes. Sur ces 30 groupes, 27 ont un effectif inférieur ou égal à 20 élèves.

2. Lors des REPP pour les élèves de 4e il a été annoncé aux parents que les cours de programmation informatique prévus sur les cours d'AI ne seraient pas accessibles aux élèves latinistes, les cours d'AI ayant lieu en même temps que les cours de latin. Quelle solution la Direction envisage-t-elle d'apporter à cette incompatibilité ?

L'heure d'AI ne concernent habituellement pas tous les élèves ; c'est pourquoi elle a été placée en même temps que l'heure de latin. Ce qui se fait habituellement.

La proposition des professeurs de mathématiques d'enseigner la programmation à tous les élèves de 4e - par groupes sur 6 semaines -a été faite après la constitution des emplois du temps. Ce qui explique la difficulté rencontrée.

Il faut savoir de plus que l'enseignement de la programmation numérique ne sera officiellement inscrit dans les programmes de mathématiques à la rentrée 2016. Ce cours proposé par les enseignants de mathématiques est une initiation et ne donne pas lieu à une évaluation.

Les élèves latinistes de 4e doivent suivre un programme qui leur permettra de continuer cet enseignement en 3e, puis au lycée, en vue peut-être de se présenter l'option au baccalauréat. Il semble donc délicat de les dispenser d'une heure de cours pendant 6 semaines. Cela perturberait la progression du professeur de latin.

La proposition que nous pouvons faire pour offrir aux élèves latinistes la possibilité de suivre cette initiation au même titre que les autres élèves de 4e, est de suivre le cours en ligne sur Google Classroom à partir du mois de Janvier.

Le professeur qui prend en charge cette initiation étant également le professeur de mathématiques des élèves latinistes, elle se propose de les accompagner pendant quelques séances.

3. Au primaire, les voyages de classe étant laissés à la discrétion des enseignants, des élèves qui font toute leur scolarité dans l'établissement arrivent parfois en CM2 sans en avoir jamais fait. Le LFIT envisage-t-il une réflexion sur l'organisation des voyages scolaires ?

La Classe découverte ou sortie pédagogique avec nuitée(s) est un dispositif pédagogique spécifique qui engage le professeur en dehors de son horaire de travail. Aussi il ne peut être qu'à l'initiative d'un enseignant. Nous engageons donc les professeurs à avoir des projets de niveau.

4. Lors du CESC du 29 septembre 2015, il a été annoncé que les T-shirts et les polos, obligatoirement achetés par les parents puisque leur coût est intégré d'office aux frais d'écolage, seraient renouvelés chaque année avec une couleur différente. Ce point peut-il être confirmé, et les motivations (pédagogiques, environnementales, financières) d'une telle idée exposées ? Des alternatives moins coûteuses et permettant d'éviter le gaspillage que représente un renouvellement automatique de ces vêtements chaque année, même lorsque ceux de l'année précédente peuvent encore être portés, ont-elles été envisagées ?

Les polos et T-shirt des élèves conserveront la même couleur (Charte graphique LFIT). Ce Set sera renouvelé pour tous les élèves chaque année en raison de l'usure du produit et de la croissance des enfants.

L'élève dont le polo et le T-shirt de l'année précédente peut encore être porté, ne prendra pas le Set qui abondera le stock pour l'année prochaine.

5. Au secondaire, les élèves n'ont parfois qu'une dizaine de minutes pour déjeuner. Quelles solutions sont envisagées pour résoudre ce problème chronique ?

Jeudi 1er octobre : le dernier élève a été servi à 12h35 donc avec 25mn pour manger.

Vendredi 2 octobre : Le dernier élève a été servi à 12h35 donc avec 25mn pour manger.

lundi 5 octobre : Le dernier élève a été servi à 12h40 donc avec 20 mn pour manger.

mardi 6 octobre : Le dernier élève a été servi à 12h35 donc avec 25mn pour manger.

Avant de se rendre à la cantine, en fonction du planning de passage établi, les élèves peuvent se détendre sur le terrain de sport, ou au CDI, qui est désormais ouvert tous les jours sur le temps de midi.

A la question posée aux élèves s'ils avaient eu le temps de manger, s'ils s'étaient dépêchés ou s'ils avaient eu l'impression d'être pressé par le temps, tous ont répondu qu'ils avaient pris leur temps. La moyenne du temps de restauration des élèves est de 20 minutes.

6. Depuis la rentrée, des cadenas pour les casiers du secondaire ont été subtilisés. Quelles mesures le LFIT envisage-t-il pour lutter contre la dégradation des casiers, et contre le vol de façon plus générale (vol de parapluies, par exemple) ?

Depuis la rentrée seul un élève a informé la vie scolaire du "vol" de ses manuels dans son casier. Il se trouve en fait qu'il n'avait pas fermé son casier et que les manuels avaient été déposés à la vie scolaire... Mais il est vrai cependant que certains élèves viennent parfois se plaindre que leur cadenas a été ouvert ou abîmé. Nous sensibilisons régulièrement les élèves à ne pas toucher aux affaires des autres, à ne pas dégrader le matériel et à prendre soin des espaces communs. Nous ne pouvons malheureusement pas empêcher toutes les conduites inciviques.

Il est important également de rappeler aux élèves de ne pas laisser traîner leurs affaires personnelles en dehors de leur casier, de bien fermer le cadenas de leur casier (et bien souvent ce n'est pas le cas) et d'utiliser les modèles de cadenas suggérés sur le document établi par les familles et publié sur notre site internet.

Suite à la demande des parents un porte parapluie avec clé a été installé à l'entrée.

La seule manière de lutter contre le vol est de mettre ses affaires sous clef. La vie scolaire engage tous les élèves à le faire. Par ailleurs, le temps qu'un élève apporte un cadenas (nouveau, remplacement,...), de prêter ses propres cadenas (en conservant la clef), les élèves refusent étrangement. La vie scolaire est aussi très souvent amenée à casser le cadenas des élèves qui ont oublié leur code ou leur clef et qui ensuite, par facilité, ne préfèrent pas en mettre un nouveau.

Certains cadenas sont aussi simplement "posés", sans être verrouillé (gain de temps aux interours) et il est alors donc facile de les enlever.

➤ **Questions d'un conseiller consulaire**

1. Est-ce qu'une "mission de conseil" des professeurs japonais est envisagée ?

Elle est envisagée et demandée depuis novembre 2012 avec proposition de mandater M. Christian Galan.

2. Le LFIT est présenté comme une éco-école. Quelles actions entrant dans le cadre de cette appellation sont menées ?

La référence à éco-école remonte au site de Fujimi. Le lien sur le site du lycée fait donc référence à ces actions passées. Les actions EDD sont listées dans le cadre du projet d'établissement (Axe 3 - 4) : Cette année nous avons 4 actions sur cette thématique, notamment en lien avec la COP 21 (cf instagram).

3. Le LFIT procède-t-il régulièrement à des contrôles concernant la sécurité des aliments et de l'eau ? De quelle façon ?

Le service sanitaire de la mairie de Kita-ku fait des contrôles annuels des denrées cuisinées par prélèvement des plats préparés et vérifie le bon état sanitaire des équipements. Cette année le contrôle a eu lieu le 29 septembre. Les résultats seront transmis dans 2 semaines.

A propos de l'eau, le LFIT vérifie les tests effectués par le service des eaux de la mairie de Tokyo. Par ailleurs le LFIT souhaite optimiser la sécurité pour les élèves. L'eau bue par les écoliers, collégiens et lycéens à la cantine est filtrée par des serveurs de la compagnie coréenne COWAY pour avoir une sécurité optimum.

Enfin le LFIT présente ponctuellement la liste d'origine des denrées utilisées par la cantine. Le service cantine conserve les certificats d'origine dans ses archives.

4. Le LFIT envisage-t-il d'insérer bientôt la traduction en japonais de la devise "Liberté Égalité Fraternité" et de la Déclaration des Droits de l'homme ?

Cela n'a pas été envisagé. La première proposition risque de surcharger cet espace à l'entrée de l'établissement. Par ailleurs une devise est propre à un pays et une langue La deuxième proposition pourrait donner lieu à un travail conjoint EMC et Japonais.

La prochaine réunion du CE se tiendra le jeudi 19 novembre 2015.